



11 mai 2026

**COMMUNE DE KAYSERSBERG VIGNOBLE  
COMMUNES DELEGUEES :  
KIENTZHEIM ET SIGOLSHEIM**

Mesdames, Messieurs,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu :

**Lundi 18 mai 2026 à 19 heures 00  
Salle du Conseil Municipal – 39 rue du Général de Gaulle  
68240 KAYSERSBERG VIGNOBLE**

**ORDRE DU JOUR :**

**ADMINISTRATION GENERALE**

- 1 – Désignation du secrétaire de séance.
- 2 – Approbation des procès-verbaux des séances du Conseil municipal du 28 mars et du 14 avril 2026.

**COMMUNICATIONS**

- 3 – Compte-rendu des décisions prises par M. le Maire dans le cadre des délégations consenties par le Conseil Municipal.
- 4 – Informations de M le Maire.

**AFFAIRES GENERALES**

- 5 – Etablissement de la liste de présentation des commissaires en vue de la constitution de la Commission Communale des Impôts Directs.
- 6 – Désignation des représentants de la commune à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT).
- 7 – Désignation des représentants de la Ville de Kayzersberg Vignoble au comité de gestion de l'Association "1, 2, 3 SOLEIL" pour la mise en œuvre et la gestion de l'accueil périscolaire et extrascolaire.
- 8 – Désignation des représentants de la Ville de Kayzersberg Vignoble au comité de gestion de l'Association Familiale de Sigolsheim.
- 9 – Désignation des délégués au syndicat mixte du Schéma de Cohérence Territoriale Montagne Vignoble et Ried.
- 10 – Désignation du représentant de la commune aux assemblées générales de la société coopérative d'intérêt collectif "CITE DES VINS D'ALSACE".



## **PATRIMOINE**

11 – Approbation du bail civil avec le SDEA Alsace-Moselle pour la location de bureaux à l'Espace Pluriel de Sigolsheim.

## **RESSOURCES HUMAINES**

12 – Création d'un Comité Social Territorial commun entre la Communauté de Communes de la Vallée de Kaysersberg et la commune de Kaysersberg Vignoble.

13 – Regroupement en une délibération unique des délibérations afférentes au règlement intérieur.

## **DIVERS**

14 – Questions orales.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de ma considération distinguée.

  
Le Maire,  
Henri STOLL

